

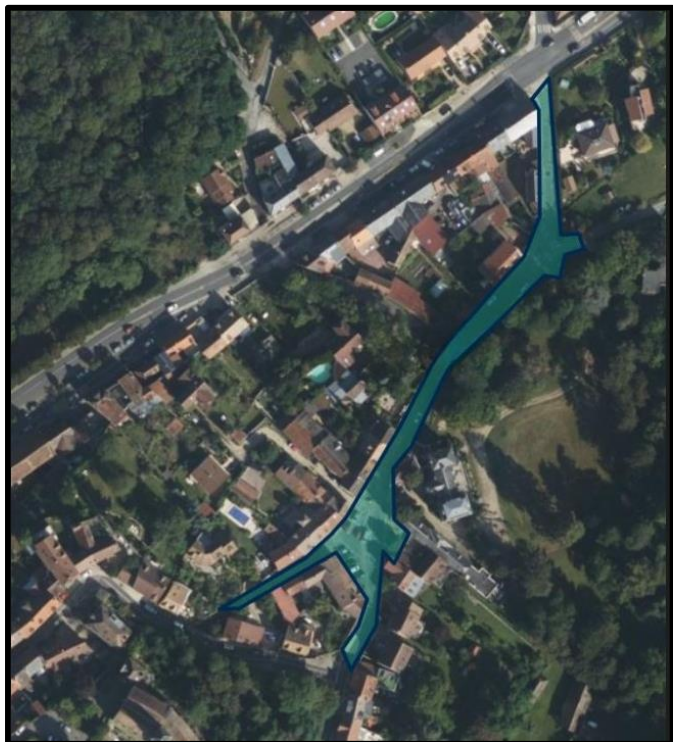


**PARIS  
SACLAY**  
Communauté d'agglomération

# Réfection de la place Hackenberger et du bas de la rue Saint Nicolas

*Réunion publique du 5 novembre 2024*

# Rappel du contexte

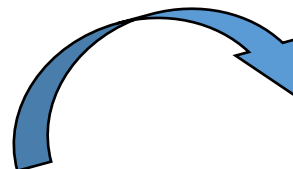


## Objectifs :

- Sécuriser les déplacements
- Valoriser le bourg historique, mettre en valeur le patrimoine architectural
- Créer une ambiance plus conviviale

**La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté d'agglomération Paris Saclay, assistée des maitres d'œuvres :**

- **Contact VRD** pour l'enfouissement des réseaux
- **Progexial** pour la voirie
- **Ing Paysage** pour les espaces verts



*Section refaite en 2013*

# Organisation des travaux

Le réaménagement de la place Hackenberger et du bas de la rue Saint Nicolas se fait en plusieurs chantiers :

- Le remplacement du réseau d'eau potable et la rénovation des réseaux d'assainissement sont terminés
- Les travaux **d'enfouissement des réseaux aériens débutent la semaine prochaine et s'achèveront en janvier**
- Les travaux de **réfection de la voirie** seront réalisés au **printemps 2025**



Les riverains qui souhaitent effectuer des travaux de raccordement aux réseaux passant sous espace public doivent réaliser ces travaux au plus vite (exemple : raccordement au réseau gaz)



Section refaite en 2013





# L'enfouissement des réseaux



Le chantier démarre la semaine prochaine et s'achèvera fin janvier.



Les réseaux sur poteaux ou accrochés sur les façades (pour les propriétaires ayant donné leur accord) seront tous **enfouis jusqu'à vos compteurs ou coffrets existants** (enquêtes individuelles réalisées).

Les travaux sont réalisés par l'entreprise **Bouygues Energie Services en 3 phases** :

- Terrassement
- Raccordement des riverains
- Dépose des poteaux et des câbles sur façades

**Restrictions de circulation et stationnement** : pendant les horaires de chantier (8 h 30 à 17 h) :

- la rue sera barrée par tronçons à l'avancement des travaux
- Le stationnement sera interdit

# Projet d'aménagement de la place et de la rue

## Prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France :

Le projet d'aménagement fera l'objet d'un **permis d'aménager** qui devra être **validé par l'ABF** (avis conforme)

Une première présentation lui en a été faite mi-octobre.

## **Ses prescriptions** dont les suivantes :

- « **Végétaliser** » autant que possible le site pour permettre une infiltration des eaux de pluie et pour lutter contre les « îlots de chaleur »
- Intégrer le plus possible de **pavés grès** pour l'aspect qualitatif et historique
- **Cacher** autant que possible **les voitures en stationnement par de la végétation**
- **Limiter au maximum le stationnement sur la place**
- Prévoir des **arbres** à petit développement pour les laisser **en « port libre »**

# Projet d'aménagement de la place et de la rue

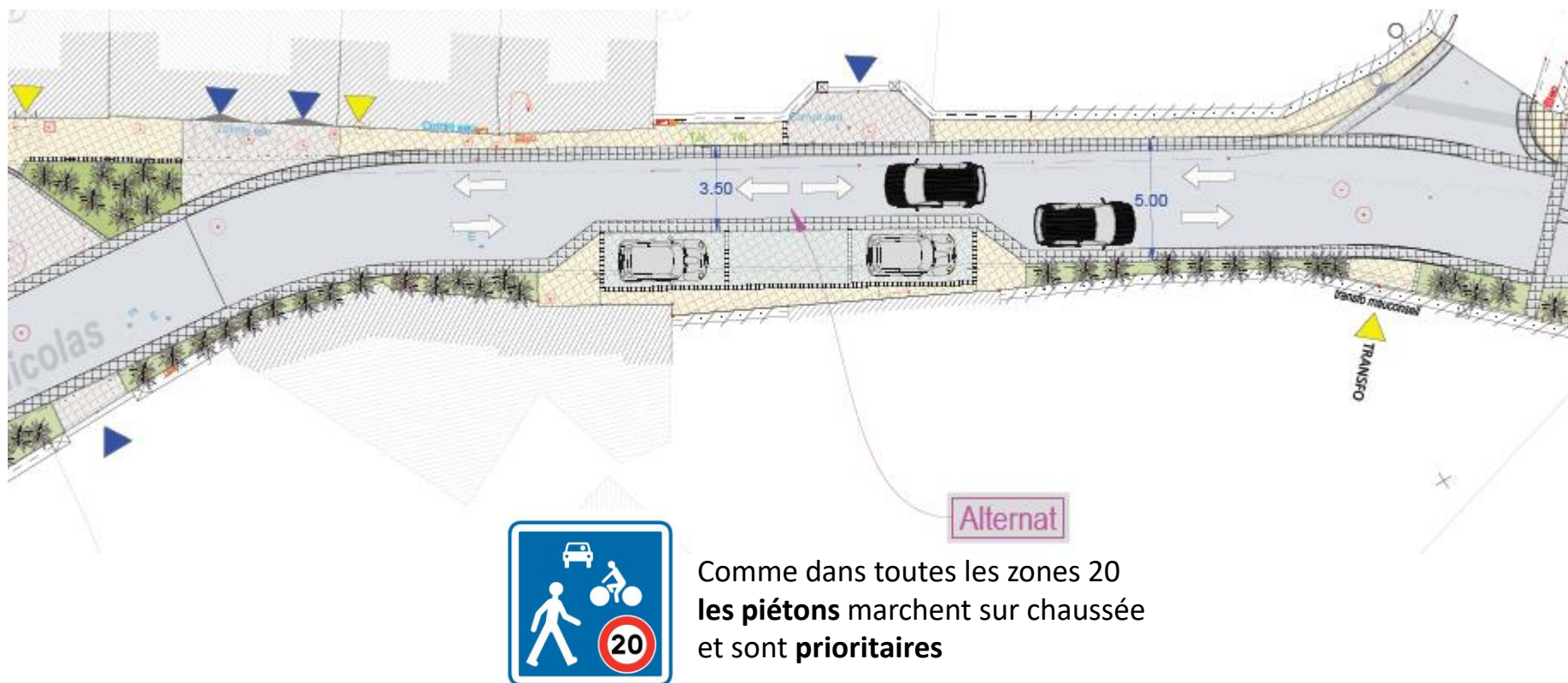


[www.progeial.fr](http://www.progeial.fr)

## Aménagement prévu entre la rue Charles Péguy et la place Hackenberger :

Maintien du **double sens** de circulation.

Création d'une **chicane** avec circulation alternée pour permettre la création de **3 places de stationnement**



# Projet d'aménagement de la place et de la rue

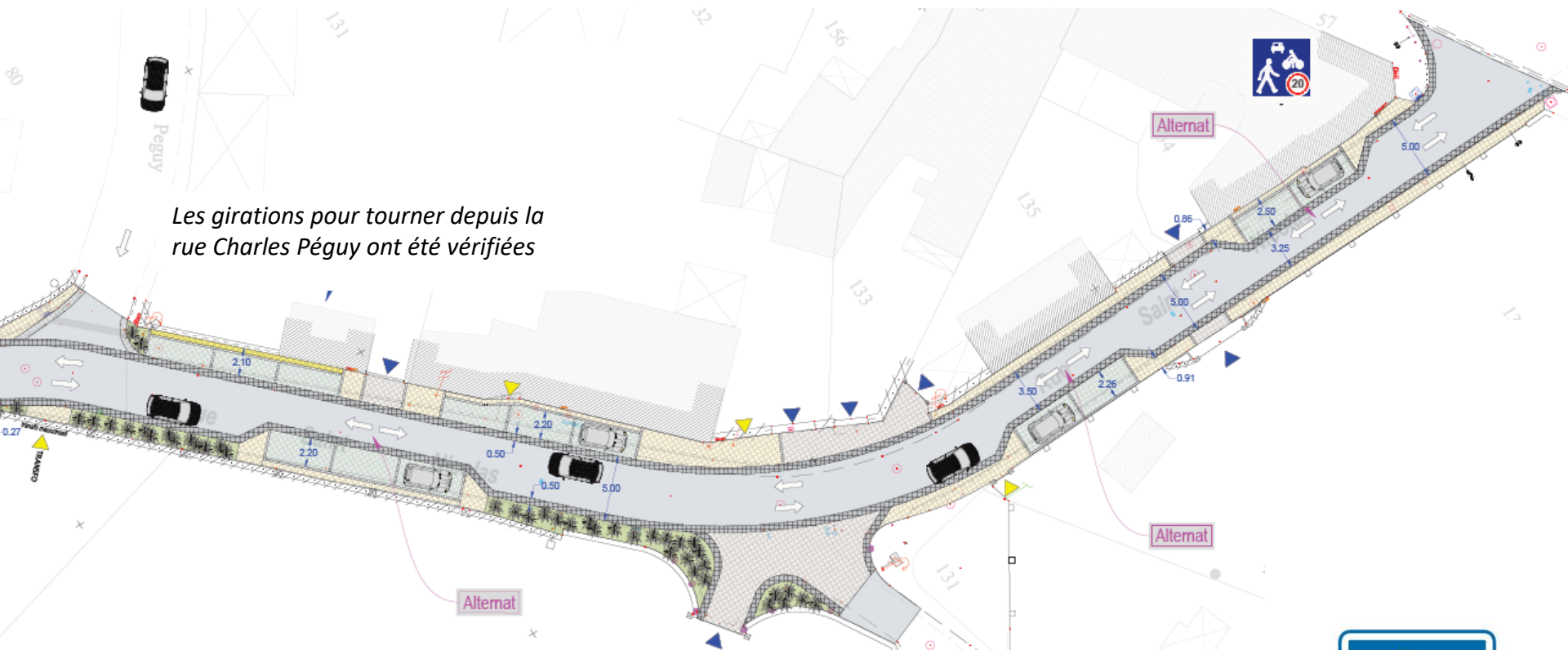


www.progexial.fr

Propositions pour le bas de la rue Saint Nicolas : 2 possibilités

**Option 1** : Double sens de circulation.

Création de **chicanes** avec circulation alternée pour permettre la création de **12 places de stationnement**



*Les girations pour tourner depuis la rue Charles Péguy ont été vérifiées*

Les piétons marchent sur chaussée et sont **prioritaires**





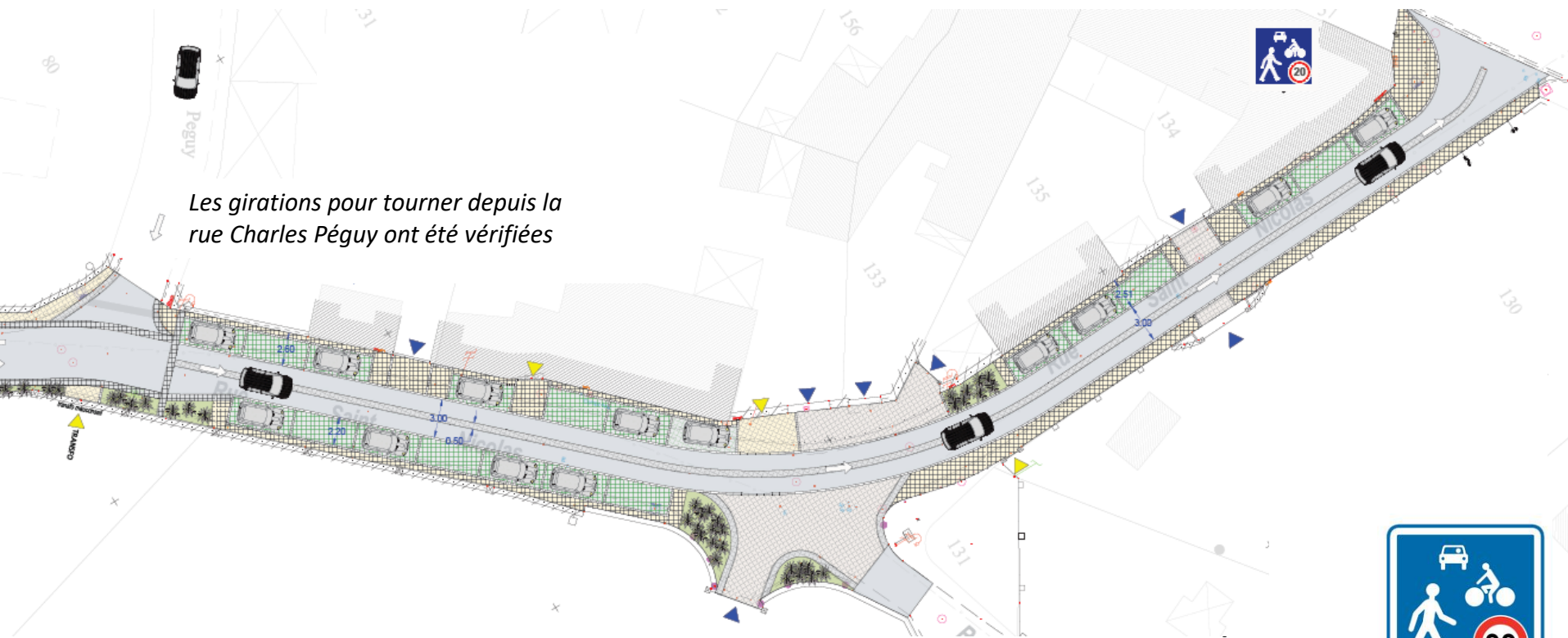
# Projet d'aménagement de la place et de la rue



www.progeial.fr

## Option 2 : Mise en sens unique

Permet de positionner **davantage de places de stationnement** (20 places)



Les girations pour tourner depuis la rue Charles Péguy ont été vérifiées



Les **cyclistes** circulent **dans les deux sens**





# Projet d'aménagement de la place et de la rue

Propositions pour la place Hackenberger :



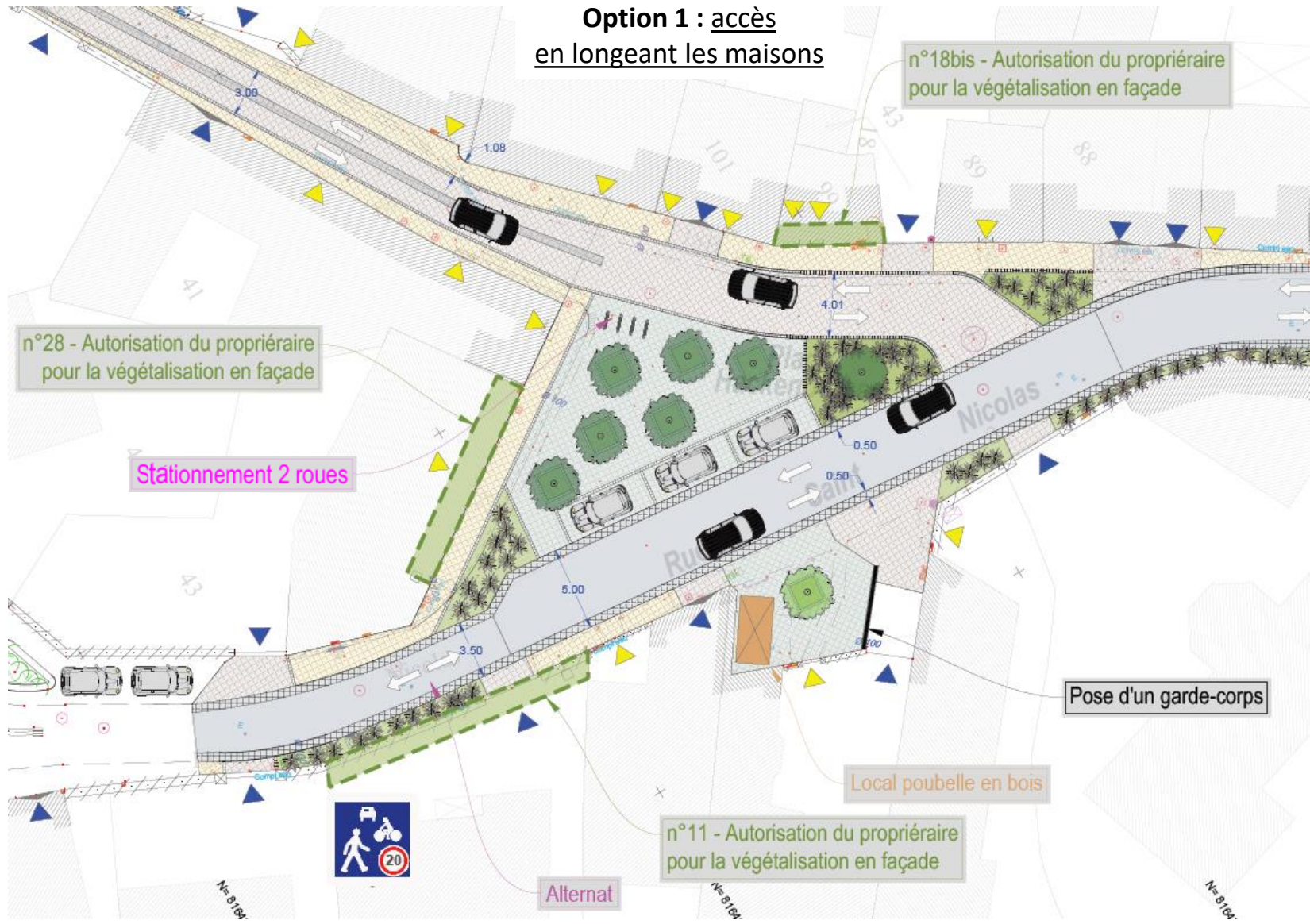


# Projet d'aménagement de la place et de la rue



www.progexial.fr

L'accès à l'impasse donnant sur les escaliers peut se faire suivant deux configurations (2 options)



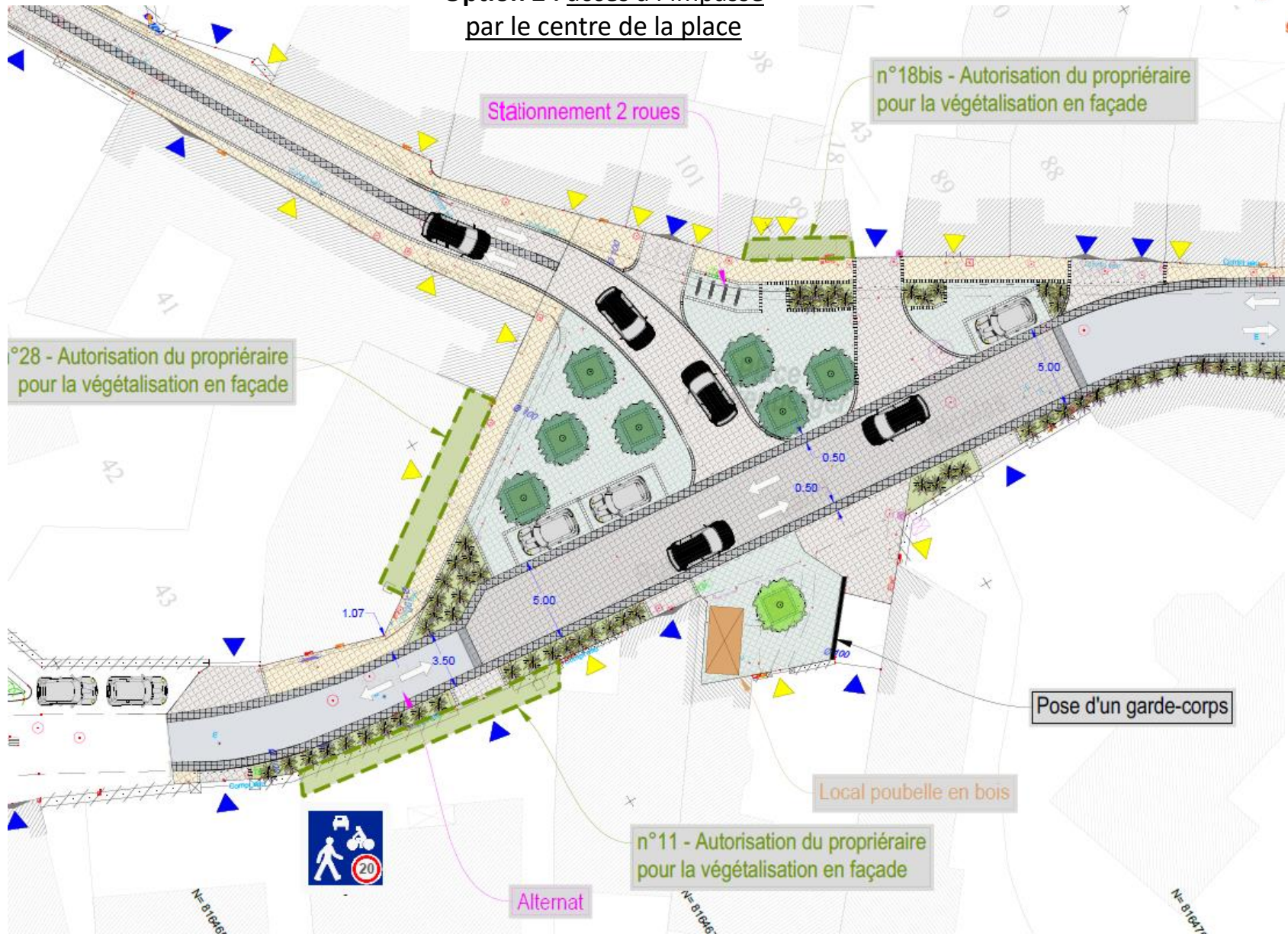


# Projet d'aménagement de la place et de la rue



gexial.fr

## Option 2 : accès à l'impasse par le centre de la place



Stationnement 2 roues

n°18bis - Autorisation du propriétaire pour la végétalisation en façade

n°28 - Autorisation du propriétaire pour la végétalisation en façade

Pose d'un garde-corps

Local poubelle en bois

n°11 - Autorisation du propriétaire pour la végétalisation en façade

Alternat



N° 81646

N° 81646

N° 81647

# Projet d'aménagement de la place et de la rue

## Le choix des options :

**Le projet doit être finalisé mi-novembre** afin de déposer le dossier de permis d'aménager et de pouvoir ainsi commencer les travaux au printemps.

**Les riverains direct du projet seront consultés sur le choix des options** d'aménagement.

Des **questionnaires** seront distribués et devront être remis le **vendredi 15 novembre** au plus tard :

- soit par mail à l'adresse : [mairie@gometzlechatel.fr](mailto:mairie@gometzlechatel.fr)
- soit en déposant le formulaire à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres

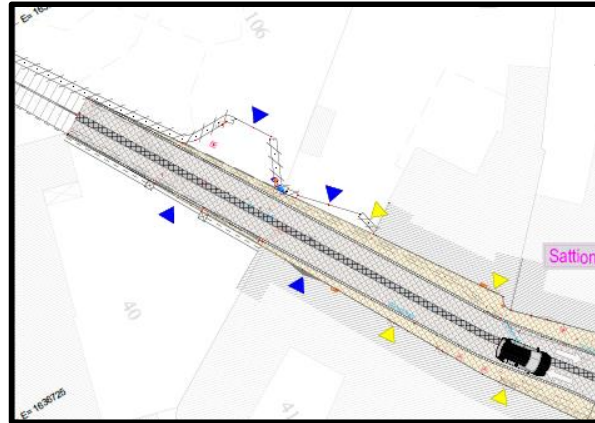


# Projet d'aménagement de la place et de la rue

## Le choix des matériaux :



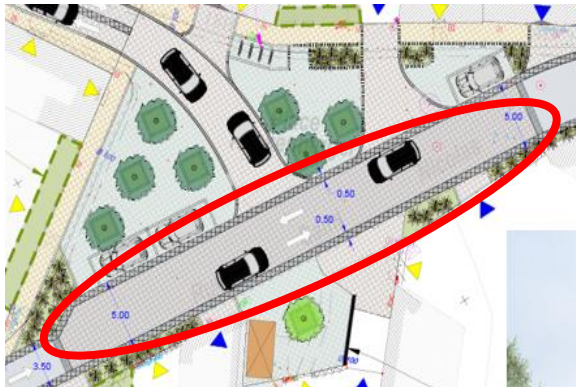
Pour le bas de la rue Saint Nicolas,  
mêmes matériaux qu'en amont :  
**pavés grès et enrobé grenailé**



Pour l'impasse vers les escaliers :  
Tout en **pavés grès**



Place Hackenberger :  
**Pavés grès avec joints enherbés** sur  
les zones non circulées



Pour la partie la plus circulée sur la place, deux possibilités de revêtements  
ont été étudiées :

- un revêtement en enrobé grenailé
- un revêtement en pavés grès sciés

A noter que l'Architecte des Bâtiments de France privilégie la 2<sup>ème</sup> option

# Projet d'aménagement de la place et de la rue

## Le ramassage des ordures ménagères sur la place:

Aujourd'hui des conteneurs restent en permanence sur la place car certains habitants n'ont pas la possibilité de les rentrer chez eux. Pour ces ménages un abri en bois sera installé pour dissimuler les bacs (3 foyers concernés).



*Exemple de cache poubelles*



Comme actuellement, les jours de collecte, les bacs des riverains de l'impasse devront être amenés sur la place.

Les bacs de l'abri en bois devront être sortis.

